

# DOSSIER DE PRESSE

## INAUGURATION | PARC PHOTOVOLTAÏQUE DES GRANDES TERRES

Contact presse : Nathalie Blanc - [direction@cotedor-energies.fr](mailto:direction@cotedor-energies.fr) - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18



Un projet développé par :



# SOMMAIRE

|                                                         |        |
|---------------------------------------------------------|--------|
| Communiqué de presse                                    | Page 3 |
| Un partenariat solide et engagé depuis plusieurs années | Page 4 |
| Un projet au cœur de la transition énergétique          | Page 4 |
| Les grandes étapes du projet                            | Page 5 |
| Des travaux démarrés en septembre 2024                  | Page 5 |
| Les chiffres                                            | Page 5 |
| Ils témoignent                                          | Page 6 |
| Fonctionnement d'un panneau photovoltaïque              | Page 7 |
| Fonctionnement d'un parc photovoltaïque au sol          | Page 7 |
| Les acteurs du projet                                   | Page 8 |



Communiqué de presse

25 septembre 2025

## Inauguration du Parc photovoltaïque des Grandes Terres

La Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Côte-d'Or Énergies, GEG EneR et la commune de Labergement-lès-Seurre ont convié élus et partenaires à l'inauguration du parc photovoltaïque des Grandes Terres situé à Labergement-lès-Seurre.

### Un lieu propice à l'implantation d'une centrale photovoltaïque

Abandonné depuis quelques années, le site de Labergement-lès-Seurre, remplissait tous les critères pour accueillir une centrale photovoltaïque au sol : ancien site de concassage, terrain non cultivable. Propriétaire du terrain, la commune souhaitait développer une centrale photovoltaïque au sol afin d'entrer dans la transition énergétique. La SEML Côte-d'Or Énergies en association avec GEG EneR, filiale de la SEML « Gaz Électricité de Grenoble », deux acteurs spécialisés dans le développement de projets d'énergies renouvelables, ont été ainsi retenus pour développer ce projet qui permettra de dynamiser l'économie locale. Il générera également des recettes pour les collectivités (commune, communauté de communes, Conseil départemental) grâce au loyer, à la fiscalité et aux retombées de l'investissement, la commune de Labergement-lès-Seurre détenant 10 % des parts dans la société dédiée au projet. Le restant du capital est réparti entre la SEML Côte-d'Or Énergies (45 %) et GEG EneR (45 %).

### Une énergie renouvelable locale

**8 112 panneaux solaires** sont installés sur **5 hectares** et totalisent une puissance de **4,9 MWc**. Ils produisent environ **5,7 GWh** d'énergie électrique correspondant à la consommation annuelle de **1 420 foyers** (hors chauffage). Cette installation permet également d'éviter l'émission annuelle de plus de **1 550 tonnes de CO<sub>2</sub>**, soit **870 allers-retours Paris/New-York en avion**, en tenant compte de la fabrication et de l'importation des panneaux photovoltaïques depuis la Chine.

### Un peu plus de 10 mois de travaux

Commencés en septembre 2024, les travaux ont duré 1 an. Ils ont consisté principalement à la préparation du terrain, à l'installation des modules photovoltaïques, au raccordement et à la sécurisation du site. Les entreprises participant aux travaux sont Eiffage et Pelichet TP.

Durant les travaux et la durée de vie du parc, diverses mesures en faveur de la biodiversité ont été mises en place : suivi écologique, gestion des produits polluants, pas d'artificialisation des sols, création de deux mares pour favoriser le développement de diverses espèces et de haies constituées de végétaux locaux, ...

À l'heure des choix qui conditionnent la transition énergétique, la **Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Côte-d'Or Énergies** développe, construit, investit et exploite des centrales de production d'énergie décentralisée à partir de sources renouvelables : éolien, photovoltaïque au sol ou en toiture, méthanisation ou encore hydroélectricité.

**GEG EneR**, filiale de la SEML « Gaz Électricité de Grenoble » spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Cette dernière détient effectivement 51 centrales en exploitation soit 335 GWh produits chaque année, issus du biométhane, de l'éolien, de l'hydroélectricité et du photovoltaïque, permettant d'alimenter en électricité 97 000 personnes.

Contact presse :

Nathalie Blanc  
03 80 50 85 09

[direction@cotedor-energies.fr](mailto:direction@cotedor-energies.fr)

## Un partenariat solide et engagé depuis plusieurs années

La SEML Côte-d'Or Énergies en association avec GEG ENEr, filiale de la SEML « Gaz Électricité de Grenoble », deux acteurs spécialisés dans le développement de projets d'énergies renouvelables, se sont rapprochés en 2019 pour répondre conjointement à des projets photovoltaïques au sol sur le territoire de la Côte-d'Or.

Ce partenariat équilibré permet de mettre en lumière les atouts de chacune des deux sociétés, la connaissance fine des besoins énergétiques du territoire par la SEML Côte-d'Or Énergies et la présence sur toute la chaîne technique de GEG ENEr (de la conception à l'exploitation des centrales).

Côte-d'Or Énergies et GEG ENEr partagent les mêmes valeurs, notamment en impliquant les collectivités dans les projets : un projet d'énergies renouvelables doit être un projet de territoire.

Par quels leviers ?

- Concevoir et réaliser des ouvrages de production **respectueux du patrimoine naturel et culturel**.
- Recourir à des **experts indépendants** et à des **entreprises locales**.
- **Être agile et s'adapter** aux attentes et aux enjeux propres à chaque territoire.
- **Ouvrir le capital** aux collectivités territoriales et favoriser le financement citoyen.
- Mettre en place **des outils de communication et de concertation** visant à donner une place adaptée et soignée à tous les acteurs du territoire.
- Proposer des **mesures d'accompagnement adaptées et concertées**.

Ce partenariat permet de dénombrer à ce jour 5 projets photovoltaïques au sol en développement cumulant environ 38 MWc.

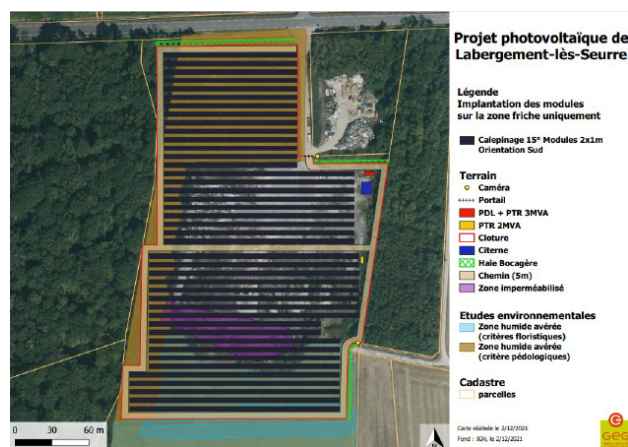
**La SEML Côte-d'Or Énergies et la SEML « Gaz Électricité de Grenoble », ont été ainsi retenues par la commune de Labergement-lès-Seurre pour développer son projet de parc photovoltaïque. Ce dernier permet de dynamiser l'économie locale. Il génère également des recettes pour les collectivités (commune, communauté de communes, Conseil départemental) grâce au loyer, à la fiscalité et aux retombées de l'investissement, la commune de Labergement-lès-Seurre détenant 10 % de parts dans la société dédiée au projet.**

## Un projet au cœur de la transition énergétique

Abandonné depuis 2015, le site de Labergement-lès-Seurre, remplissait tous les critères pour accueillir une centrale photovoltaïque au sol : ancien site de concassage, terrain non cultivable.

Le site stockait en son cœur des matériaux considérés comme dangereux. Le liquidateur de l'ancien propriétaire ne pouvant pas assumer les travaux de dépollution et de mise en sécurité, la SEML et GEG ont décidé de les prendre à leur charge. Réalisés en juillet 2021, ils consistaient à mettre en place une couverture étanche d'argile sur 2 900 m<sup>2</sup>. Ainsi, grâce à un projet de développement d'énergies renouvelables, le site a été sécurisé et identifié (il fait désormais l'objet d'un suivi par l'État).

De plus, une déclaration de projet avec modification du PLU a été réalisée afin de permettre le développement d'un projet photovoltaïque sur cette parcelle et ceci conjointement à l'instruction du permis de construire.



Implantation du projet

## Les grandes étapes du projet



## Des travaux démarrés en septembre 2024

En septembre 2024, les trois acteurs du projet donnaient officiellement le coup d'envoi des travaux du parc photovoltaïque des Grandes Terres. Les premières étapes ont consisté en la préparation du terrain avec notamment la création de la piste interne et des tranchées pour les réseaux électriques et la mise en place de la clôture périphérique. Les structures, destinées à porter les panneaux photovoltaïques, sont composées de pieux métalliques enfoncés dans le sol pour 80 % du site environ et de poutres béton posées sur le sol principalement dans la zone ayant fait l'objet de la dépollution. Leur implantation a eu lieu de novembre à mi-décembre 2024 et s'est poursuivie à partir de fin février 2025. La livraison des modules photovoltaïques a commencé fin avril 2025.

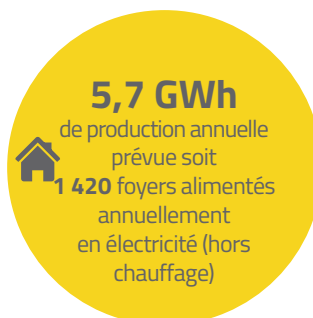
Au printemps, les travaux se sont concentrés sur le câblage des modules et des onduleurs, la livraison du poste de livraison et de transformation et le raccordement Enedis.

Durant les travaux et la durée de vie du parc, diverses mesures en faveur de la biodiversité sont mises en place : suivi écologique de chantier, gestion des produits polluants, pas d'artificialisation des sols, création de deux mares pour favoriser le développement de diverses espèces et de haies constituées de végétaux locaux.

Les entreprises participant aux travaux sont :

- Eiffage Energie Systèmes (69) en tant que contractant général et avec ses équipes en propre pour les tranchées, le montage des structures au sol et pour les travaux électriques.
- Pelichet TP (21) pour les travaux de terrassement, en sous-traitance d'Eiffage.
- REP Galilé (21) pour la fourniture du poste de livraison, en sous-traitant d'Eiffage.
- Automatique et Industrie (38) pour la partie contrôle commande du poste, en sous-traitance d'Eiffage.
- Les entreprises Fèvre-Viellard (21) et TPF (21) pour les travaux de préparation de terrain, débroussaillage et broyage des végétaux, curage des fossés.
- SunLiberty (59) pour l'approvisionnement des modules photovoltaïques.
- Alpes Contrôles Dijon (21) pour le contrôle technique et coordination CSPS.
- Fondatec (69) pour l'accompagnement géotechnique.
- Envol (21) pour le suivi environnemental.
- Enedis et l'entreprise Scub (21) pour le raccordement du parc photovoltaïque au réseau public de distribution électrique HTA.

## Les chiffres



## Ils témoignent

### À L'INITIATIVE DU PROJET

#### Joëlle Dufour, maire de Labergement-lès-Seurre

« Nous sommes fiers de voir ce parc photovoltaïque sortir de terre aujourd'hui. Ce projet donne une seconde vie à un site industriel longuement délaissé. De nombreuses étapes, plus ou moins faciles et chronophages (dépollution des sols, permis de construire, instruction, ...) ont dû être franchies et c'est avec joie et soulagement que nous avons accueilli, ici, les premiers coups de pioche. D'autant plus que ce projet avait été accueilli positivement par l'ensemble des habitants.

Nous avons conscience que ce genre de projet n'est pas accessible à tous et surtout sans compétence dans le domaine. Aussi, nous sommes ravis d'avoir choisi le partenariat « SEML Côte-d'Or Énergies - GEG ENeR » pour nous accompagner. Grâce à eux nous avons pu bénéficier d'une expertise de haut niveau à chaque étape du projet. Nous sommes accompagnés par des personnes humaines et bienveillantes dans leur conseil. Ce partenariat qui privilégie d'ailleurs les intérêts locaux, a permis à la commune d'entrer au capital de la société du projet. Ainsi, les habitants bénéficieront du loyer mais aussi des bénéfices. Nous voyons ce parc photovoltaïque comme un investissement durable pour nos enfants et nos petits-enfants. Il démontre notre engagement, à notre échelle, pour la transition énergétique. »



### CONSTRUCTION DU PARC

#### Jacques Jacquenet, président de la SEML Côte-d'Or Énergies

« Il s'agit du premier grand projet construit en Côte-d'Or par la SEML Côte-d'Or Énergies et j'en suis fier. C'est le fruit d'un travail long et précis réalisé conjointement par les équipes de la SEML et de GEG ENeR. Je les en félicite.

Depuis sa création, la SEML Côte-d'Or Énergies se défend d'être un acteur local œuvrant dans l'intérêt du territoire et de ses habitants :

elle valorise les ressources locales et renouvelables tout en reversant les bénéfices au territoire. À son échelle, elle participe au développement local et économique. Elle propose depuis toujours, et continuera à le faire, des projets cohérents, bâtis en concertation avec les acteurs. Le projet de Labergement-lès-Seurre en est un bel exemple.

La transition énergétique est l'affaire de tous. La SEML y participe en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire afin de construire et d'exploiter des installations pérennes, en cohérence avec le territoire et acceptables par le plus grand nombre.

D'autres projets photovoltaïques au sol sont sur le point d'aboutir et une deuxième centrale au sol est également en cours de construction dans une ancienne carrière à Belles-Fontaines en Haute-Saône.

J'invite les élus et les exploitants agricoles à nous contacter pour développer leurs projets dans le cadre d'un partenariat fort et en partageant la gouvernance »



#### Vincent Fristot, président de GEG

« Le groupe GEG s'attache depuis plusieurs années à développer ses capacités de production d'énergies renouvelables, en Isère mais également sur l'ensemble du territoire national. Pour cela, GEG a décidé très rapidement de se rapprocher de structures locales équivalentes, partageant la même approche et les mêmes valeurs. C'est le cas de la SEML Côte d'Or Énergies.

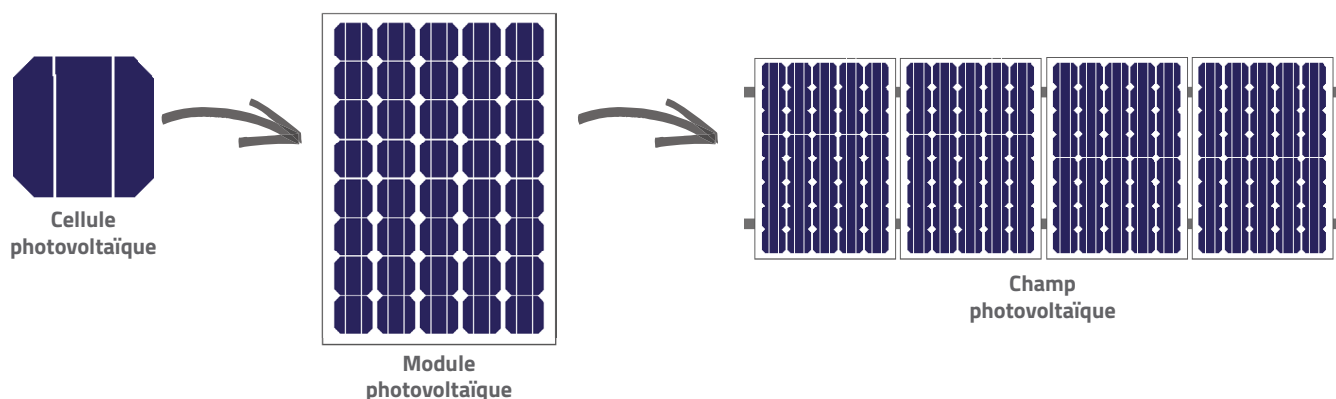
Depuis 2019, nos équipes échangent à toutes les étapes des projets, de l'identification de projets potentiels à la réalisation en passant par la participation aux réunions publiques de concertation et aux réunions de cadrage avec les administrations. Il y a une vraie synergie entre nos équipes : les équipes de GEG apportent leur expertise technique pour le dimensionnement des projets, le suivi des études environnementales et dossiers de demande d'autorisation, et les équipes de la SEML Côte d'Or Énergies interviennent auprès des communes et acteurs locaux pour mettre en valeur les projets. C'est un développement mutuel, en confiance.

Le projet de Labergement-lès-Seurre est la première centrale photovoltaïque en construction issue de notre partenariat. D'autres projets sont en cours de développement, avec un effet bénéfique puisque les équipes de la SEML Côte d'Or Énergies se renforcent. Nous sommes vraiment heureux de la réussite de ce partenariat. C'est un très bel exemple de travail en commun bénéficiant à tous les acteurs. »



## Fonctionnement d'un panneau photovoltaïque

L'énergie solaire photovoltaïque est une énergie électrique produite à partir du rayonnement solaire grâce à des panneaux photovoltaïques.



### Cellule photovoltaïque

C'est un composant électronique qui permet de transformer l'énergie du soleil en électricité. Elle est composée principalement par un matériau semi-conducteur, le silicium. Encapsulée dans un module photovoltaïque, elle sera protégée des agressions de l'environnement comme la grêle, l'humidité, l'oxygène de l'air. Sa durée de vie est de 25 à 30 ans avec une production de plus de 80 % à 20 ans.

### Module photovoltaïque

Il est composé de cellules photovoltaïques. Les modules sont câblés en série ou en parallèle à partir de boîtes de jonction pour obtenir les tensions nécessaires aux onduleurs. L'ensemble des modules constitue le « champ photovoltaïque ». La puissance des modules varie en fonction de l'ensoleillement. Le champ solaire doit ainsi être exposé de façon à recueillir le maximum d'ensoleillement sur l'année. En général, un module représente environ 2,5 m<sup>2</sup> et 600 Watt crête en puissance.

### Onduleur

Il transforme le courant continu produit par les champs photovoltaïques en un courant alternatif ayant toutes les caractéristiques du courant distribué par le réseau électrique (230 Volts et 50 Hertz). Suivant les niveaux de puissance, plusieurs onduleurs peuvent être nécessaires. La tension est élevée à 20 000 Volts grâce à un transformateur. Puis l'énergie électrique produite par le parc photovoltaïque est injectée par des câbles souterrains sur le réseau de distribution HTA propriété du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or et exploité par Enedis.

## Fonctionnement d'un parc photovoltaïque au sol

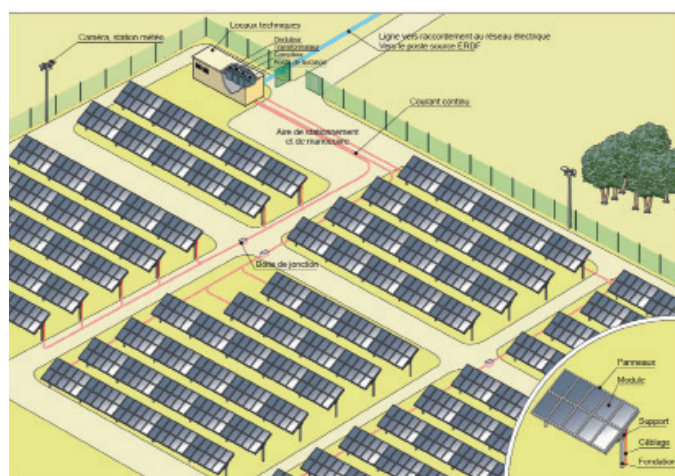


Schéma de principe d'une centrale photovoltaïque au sol

### Le saviez-vous ?

#### Quelle fin de vie pour les panneaux solaires ?

La filière solaire s'est organisée très tôt pour mettre en place un système de collecte des modules photovoltaïques usagés ainsi qu'une filière de recyclage et de valorisation. En France, c'est l'éco-organisme SOREN (anciennement PV CYCLE France) qui s'occupe de ces opérations.

Les modules installés seront labellisés « SOREN », garantissant ainsi leur collecte et leur recyclage en fin de vie.

Plus d'informations en consultant le site internet :

[www.soren.eco](http://www.soren.eco)

## Les acteurs du projet

### La commune de Labergement-lès-Seurre



Propriétaire du terrain, cette commune d'une superficie d'un peu moins de 3 000 hectares avait la volonté de consacrer une petite partie de son territoire à un projet d'énergies renouvelables afin d'entrer dans la transition énergétique. Naturellement, elle a souhaité développer une centrale photovoltaïque au sol tout en utilisant un terrain occupé précédemment par une activité industrielle et impropre à toute activité agricole.

### La SEML Côte-d'Or Énergies



À l'heure des choix qui conditionnent la transition énergétique, la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Côte-d'Or Énergies développe, construit, investit et exploite des centrales de production d'énergie décentralisée à partir de sources renouvelables : éolien, photovoltaïque au sol ou en toiture, méthanisation ou encore hydroélectricité.

Côte-d'Or Énergies est une Société d'Économie Mixte Locale (SEML) créée en 2015 à l'initiative du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or. Sept actionnaires, publics et privés, ont constitué le capital de départ : le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, SICAE Est, Nièvre Énergies et Dijon Céréales. Ils ont été rejoints en 2019 par la Banque des Territoires et le SIED 70. Les actionnaires publics (majoritaires) et privés gouvernent donc la SEML Côte-d'Or Énergies apportant ainsi la confiance nécessaire aux partenaires locaux, élus, agriculteurs et entreprises.

**[www.cotedor-energies.fr](http://www.cotedor-energies.fr)**

### GEG ENeR



GEG ENeR, filiale de la SEML « Gaz Électricité de Grenoble » spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Cette dernière détient effectivement 41 centrales en exploitation soit 73 MW installés, 210 GWh produits chaque année, issus du biométhane (19 GWh), de l'éolien (125 GWh), de l'hydroélectricité (100 GWh) et du photovoltaïque (22 GWh), permettant d'alimenter en électricité 97 000 personnes.

**[www.energies-renouvelables.geg.fr](http://www.energies-renouvelables.geg.fr)**

**Visites virtuelles des ouvrages de production de GEG ENeR autour de Grenoble :**

**<https://www.vip-studio360.fr/galerie360/visites/vv-geg/index.htm>**